

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 77 (1941)

Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Places au concours.* — *Secours mutuels.* — *Du nouveau dans les écoles vaudoises.* — *Dans les sections : Lausanne.* — *Traitements fixes.* — GENÈVE : *Assurance-accidents.* — U. I. P. G. : *DAMES et MESSIEURS : Cartel genevois de secours aux enfants.* — NEUCHATEL : *Service médico-pédagogique.* — *Classes isolées.* — INFORMATIONS : *Chez nos voisins : France.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : CH. MÉGARD : *Les problèmes de l'heure.* — H. : *Langue maternelle : Esquisses de leçons dans le milieu familial.* — AD. F. (*extrait de « Educational Research Bulletin »*) : *Enfants difficiles.* — INFORMATIONS : *Groupe romand d'études pédagogiques.* — *Société genevoise de linguistique.* — RÉCITATION. PHILEAS LEBESGUE : *Belle matinée.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Lausanne : 1 maître primaire supérieur, 1 ou 2 instituteurs ; 5 institutrices ; 4 maîtresses d'école enfantine ; 1 maître de gymnastique ; 1 maître de dessin, 30 mai.

SECOURS MUTUELS

L'échéance pour l'inscription au contrat collectif est proche. Hâtez-vous de demander soit votre transfert, soit votre admission. Les conditions offertes sont avantageuses pour tous. Comme la S. P. V. fera l'objet d'un compte spécial, il importe que nous soyons nombreux et que les jeunes surtout adhèrent au contrat dès leur inscription à la S. P. V.

Vous pouvez demander les formulaires nécessaires au siège central (rue Pierre Viret, 1, Lausanne).

L'assurance vous offre des avantages nombreux et la sécurité pour l'avenir. C'est faire œuvre de prévoyance que de s'assurer contre la maladie et les accidents.

Les secours mutuels sont bien connus dans le corps enseignant et les hésitants peuvent demander des renseignements aux collègues déjà assurés.

Demandez votre inscription avant le 31 mai. M. R.

P.-S. — Pour les conditions, voyez les bulletins précédents.

DU NOUVEAU DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES VAUDOISES

La Commission parlementaire chargée de rapporter devant le Grand Conseil sur la pétition Sillig avait renvoyé au Conseil d'Etat un certain

nombre de propositions (voir *Bulletin* N° 11), entre autres deux visant à augmenter dans nos classes le nombre des heures de gymnastique et à introduire un après-midi de plein air.

Le Conseil d'Etat, sur demande du Département de l'Instruction publique, a examiné ces propositions et le *Bulletin officiel* d'avril 1941 publie les décisions qui viennent d'être prises, à savoir :

- a) de porter de 2 à 3 heures par semaine le temps réservé pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles du canton ;
- b) de prévoir en plus un après-midi de plein air de 2 heures à l'horaire de chaque semaine ;
- c) la leçon de gymnastique devient journalière dans toutes les écoles du canton et se donnera conformément aux indications formulées dans le rapport ;
- d) les élèves de 12 ans et plus subiront une initiation sportive selon les principes indiqués dans le rapport ;
- e) de demander aux communes et aux sociétés sportives l'ouverture gratuite des stades, plages, piscines, patinoires et terrains de jeux et de sports aux enfants ;
- f) d'inviter les communes où n'existe aucune installation, à fournir un terrain suffisant et plat qui sera aménagé peu à peu.

Suivent des instructions détaillées pour l'application de ces mesures et le programme à remplir dans les divers degrés.

En principe, la leçon de gymnastique est journalière.

« Elle dure :

- » a) 30 minutes pour les classes à horaire normal (25 à 33 heures hebdomadaires) ;
- » b) 10 à 20 minutes pour les classes à horaire réduit (moins de 25 heures hebdomadaires).

» Elle se donne en halle ou le plus souvent possible en plein air et ne doit jamais être supprimée. Quand les conditions atmosphériques sont trop défavorables, la leçon de gymnastique est remplacée par au moins 10 minutes d'exercices préliminaires correctifs donnés en classe ou à l'abri (corridors, couvert, etc.).

» En plus des six leçons journalières de 30 minutes, un après-midi de plein air par semaine est placé pour 2 heures à l'horaire de la classe. Il peut cependant être modifié ou supprimé pour les classes de la campagne pendant leur période d'horaire réduit. Selon la saison, les possibilités locales et les conditions atmosphériques, quelques après-midi de plein air seront consacrés spécialement à l'apprentissage de la natation en piscine, au lac ou en rivière, à l'étude du ski, du patinage et aux jeux sur la neige.

» Un après-midi de plein air par mois est consacré à un exercice de marche. Cet entraînement à la marche peut très bien être combiné

avec une leçon d'observation, de choses ou de géographie, voire avec la visite d'un lieu en rapport avec une étude figurant au programme mensuel. Pour les plus grands, là où la chose est possible, une course à bicyclette pourra être organisée de temps en temps.

» Autant que possible, l'après-midi de plein air est mobile, c'est-à-dire qu'il peut être reporté d'un jour sur un autre en cas de mauvais temps. Trois après-midi de plein air peuvent être remplacés par une excursion d'un jour ou l'organisation d'une journée sportive avec déplacement plus long, utilisation d'auberges de jeunesse, etc. »

Cet après-midi de plein air « a pour but de procurer à l'enfant et à l'adolescent le dérivatif physique naturel et indispensable à la vie scolaire. Il doit se donner en toutes saisons, et par là même endurcir notre jeunesse en l'accoutumant à toutes les températures et aux intempéries. Il doit enfin lui apporter une initiation sportive qui ne visera jamais à un sport proprement dit, mais à une préparation aux sports ».

Le programme prévu varie suivant les saisons : été, bains ; automne, entraînement à la marche ; hiver : luge, ski.

Ces instructions se terminent par cette remarque générale :

« Le succès des après-midi de plein air dépend avant tout, pour le maître et la maîtresse :

- » d'une compréhension nette des buts que l'on veut atteindre ;
- » d'une foi inébranlable dans le moyen merveilleux que représente incontestablement l'après-midi de plein air pour y tendre ;
- » d'une préparation minutieuse et régulière précédant chaque sortie ;
- » d'un travail actif et soutenu tout au long d'un après-midi, persuadant enfants, parents et autorités qu'il s'agit d'une œuvre directement utile et non d'un passe-temps.

» Que l'un de ces éléments vienne à manquer et le résultat est compromis.

» En aucun cas, l'après-midi de plein air ne doit être prétexte à promenade stérile ou à farniente prolongé dans un site plaisant et masqué. »

Le corps enseignant va se mettre avec entrain et courage à l'application de ce nouveau programme scolaire ; nombreux même sont ceux qui accueillent avec satisfaction cette nouvelle orientation de l'école vaudoise. Quelques sceptiques pourtant, revenus de beaucoup d'illusions, se permettent de montrer moins d'emballement et se demandent tout bas combien de temps durera ce beau feu. Il durera tant que nous vivrons « l'ère du muscle », à moins qu'un nouveau Sillig ne pétitionne pour demander d'autres réformes, ou qu'une commission de gestion ne crie à la faillite de l'orthographe, de l'arithmétique, si ce n'est du chant.

C. G.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — La section S. P. V. a eu son assemblée de printemps le samedi 10 mai, à l'Hôtel de la Paix. Une nombreuse assemblée — une fois n'est pas coutume — avait répondu à l'appel du comité. Après une courte partie administrative, dirigée par notre actif président F. Rostan, nous avons eu le grand privilège d'entendre M. Rudhardt, de Genève, rédacteur de l'*Educateur*, nous parler d'un sujet qui lui est cher : « Au gré des chansons ». Une telle causerie ne se résume pas. Avec la bonhomie et le talent qu'on lui connaît, l'orateur développa d'abord quelques considérations générales, puis il nous chanta quelques airs : chansons de marins, des tisserands, du mendiant, etc., chansons tour à tour malicieuses, nostalgiques, attendries. Ce fut pour l'auditoire un plaisir sans mélange, un enchantement. On en redemanda et, avec la meilleure grâce du monde, M. Rudhardt ajouta des airs tziganes, des airs espagnols. Nous le remercions très chaleureusement pour toute la joie qu'il nous a procurée.

A. C.

FÉDÉRATION DES TRAITEMENTS FIXES

Le Comité des Traitements fixes a siégé le 30 avril et s'est constitué pour un an de la façon suivante :

Président : E. Décorvet, technicien (Magistrats et fonctionnaires), Lausanne.

Vice-président : M. Ray, instituteur, S. P. V., Cossonay.

Secrétaire : M. Allamand, Police cantonale, Lausanne.

Caissier : M. Laurent, Services publics (Hôpital cantonal).

Membres : M. Pilet, Offices publics (Registre foncier), Vevey ; M. Delacrétaz (Magistrats et fonctionnaires), Lausanne ; M. Péneveyres (Cantonniers), Lausanne.

Secrétaire central : M. Margot, avocat et député, Lausanne, Grand-Chêne 8.

Le président de la S. P. V. assiste régulièrement aux séances du Comité.

Comme nous l'avons déjà annoncé, nous avons depuis ce printemps un secrétaire semi-permanent (secrétaire central), en la personne de M. Margot. Il sera notre porte-parole au Grand Conseil, et, comme docteur en droit, il pourra nous donner de très utiles directions.

En outre, ceux qui doivent avoir recours à un avocat, trouveront auprès de lui les meilleurs conseils aux meilleures conditions.

Le programme de travail a été facilement établi. Retour aux traitements légaux, allocations extraordinaires pour les petits traitements et allocations familiales pour tous.

M. R.

GENÈVE**ASSURANCE-ACCIDENTS**

La comptabilité de la « Winterthour » prie les assurés qui n'ont pas encore versé la première partie de leur prime annuelle de bien vouloir payer le plus tôt possible, afin que le rôle des assurés puisse être mis à jour.

Le Comité recommande aux retardataires de s'acquitter de leurs obligations s'ils veulent pouvoir, cas échéant, faire valoir leurs droits à l'assurance.

Le contrat de l'Union groupe actuellement 295 assurés, soit 103 Messieurs et 139 Dames membres de l'U. I. P. G. et 53 membres de l'Amicale des écoles enfantines ; il assure au total 1 948 895 fr. de traitements, ce qui représente une prime annuelle brute de 10 415 fr. dont les Messieurs de l'U. I. P. G. paient le 38,4 %, les Dames le 48 % et l'Amicale le 13,6 %. Ces chiffres provisoires, destinés à renseigner les collègues qui en ont fait la demande, ne seront déjà plus exacts au moment où ils paraîtront dans le *Bulletin*, plusieurs collègues ayant changé de catégorie après l'envoi de leur bulletin d'adhésion. ED. G.

**U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS
CARTEL GENEVOIS DE SECOURS AUX ENFANTS
ET CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE**

Ayant appris que le Cartel hébergeait pour quelques semaines, à la Retraite — nom prédestiné — une dizaine de mamans françaises et leurs oisillons, quelques grandes élèves de 6^e année, membres d'une section de Croix-Rouge de la Jeunesse, apportèrent des jouets. Puis s'ajoutèrent des vêtements d'enfants, envoyés par les mamans. On décida enfin d'organiser une « Fête des mamans ».

En quelques jours, on prépara des cornets de bonbons — bonbons offerts par un papa — et on demanda à une section de fillettes de 2^e année de venir chanter. Le samedi matin 10 mai, petites et grandes s'en furent à la Retraite, chargées de paquets et de deux volumineux gâteaux en forme de cœur, don d'une maman boulangère.

Joie et émotion des mamans et de la maîtresse qui accompagnait les fillettes ! Les vêtements à peine déballés furent aussitôt attribués à Jean, Paulette ou Janine ; les gâteaux firent s'ouvrir bien grands des yeux déshabitués d'une telle abondance ; les larmes coulèrent en entendant les petites voix chanter et réciter « pour les mamans ».

Nos fillettes ont, selon leur loi de « juniors », semé la joie autour d'elles, mais elles se sont enrichies, elles aussi, d'une expérience qu'elles n'oublieront pas : le contact direct avec les déshérités et le bonheur de donner.

Education du cœur, embryon de communion fraternelle, si nécessaires aujourd'hui pour sauver nos enfants du découragement ou de la révolte où risque de les plonger la folie des adultes. J. B.

NEUCHATEL**SERVICE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE**

La Société neuchâteloise d'Utilité publique, à qui nous devons la « Maison d'éducation » de Malvilliers, vient de donner une nouvelle preuve de sa sollicitude en faveur des déficients, par l'institution d'un service médico-pédagogique qui a commencé son activité, le 1^{er} mars dernier.

La direction en a été confiée à Mlle Violette Jequier, ancienne assistante du service médico-pédagogique valaisan dirigé par le Dr Repond.

Ce service se proposa comme tâche principale de dépister et de traiter les enfants de nos classes primaires atteints de névroses, d'anomalies de caractère, sujets à l'indiscipline, à l'instabilité, à la paresse, aux fugues, au vol, au mensonge, à l'emportement, à une turbulence excessive.

Les sujets atteints de tares psychologiques forment un contingent important de nos classes spéciales ; ils ne manquent pas non plus dans les autres classes où, parfois, ils entravent sérieusement le travail tout en poussant à bout la patience de leurs maîtres. Le mal est que bon nombre de ces névrosés sont des victimes du refoulement auxquels les moyens ordinaires de discipline ne conviennent pas. Ils relèvent d'une thérapeutique spéciale qui forme précisément le domaine du service médico-pédagogique.

L'enseignement tirera profit de cette nouvelle œuvre sous forme d'un adoucissement de la tâche des maîtres. Il est presque superflu d'ajouter que Mlle Jequier peut compter sur leur étroite collaboration.

A côté de la tâche principale dont il vient d'être question, le service médico-pédagogique s'efforcera de faire connaître dans le public les notions d'une bonne hygiène mentale de l'enfance. C'est là une bonne précaution, car, d'après les expériences faites en terre valaisanne, certains parents répugnent à mettre leurs enfants entre les mains du psychiâtre qu'ils assimilent à l'aliéniste.

Le corps enseignant lui-même aura intérêt à entendre Mlle Jequier pour se mettre au courant des méthodes de sa science. A deux reprises, elle en a entretenu la section de Neuchâtel, et nous nous faisons un devoir de recommander ces causeries à nos collègues du reste du canton,

Disons pour être exact que la Société d'Utilité publique n'a pu mener à chef son entreprise qu'avec l'appui bienveillant du département de l'Instruction publique, des communes, de Pro Familia, de Pro Infirmis et d'œuvres en faveur de l'enfance.

A tous les groupements qui ont apporté leur pierre à l'édifice, nous disons un cordial merci.

J.-ED.M.

CLASSES ISOLÉES

Nous pourrions ajouter, classes déshéritées, si l'on songe à tout ce qui leur manque pour l'enseignement de la gymnastique. Pas de local approprié, pas d'engins, matériel insuffisant ou inexistant ; le plus souvent, pas de place d'exercice.

A cette carence s'ajoute la difficulté de donner la leçon à des élèves de toutes les classes d'âge et des deux sexes. Comme à défaut d'abri, les exercices doivent se faire en plein air, il faut encore compter avec la météorologie. Pour les classes temporaires, la culture physique est donc réduite aux sports d'hiver, presque exclusivement. Encore faut-il que la neige se montre généreuse.

Malgré de pressantes démarches, il est difficile d'obtenir des améliorations. Les autorités locales semblent ne pas comprendre, en général, la nécessité d'un équipement des classes dont nous parlons, en vue de l'enseignement de la gymnastique. Elle ferment complaisamment l'oreille à tous les beaux discours sur la matière pour fermer ensuite le gousset de la commune. Et, les choses restent en l'état. Elles y resteraient encore longtemps sans l'intervention de l'Association neuchâteloise des maîtres de culture physique.

Ce groupement, grâce à un don de la Loterie romande, a fait récemment l'acquisition d'un lot de ballons et de petites balles qu'il a réparti entre une vingtaine de classes. Ce modeste matériel facilitera le travail et permettra de varier le menu des leçons. Il a été accueilli avec joie, comme en témoignent les lettres de remerciements parvenues au comité. Celui-ci caresse l'espoir de poursuivre son aide.

A sa demande, nous prions les classes qui ne l'ont pas encore fait, d'accuser réception du matériel qui leur est parvenu, à l'adresse de M. Bertrand Grandjean, Côte 6, à Neuchâtel, chargé du règlement des comptes.

J.-ED. M.

INFORMATION CHEZ NOS VOISINS

France. — Sous le titre « Die französische Lehrerschaft in englischer Beleuchtung », M. P. Bœsch, dans la *Schw. Lehrerzeitung* (9 mai 1941), analyse un article paru dans le *Schoolmaster*, organe du National Union of Teachers d'Angleterre. Le secrétaire de cette association, que nous avons connu comme membre du Bureau exécutif de la F. I. A. I., Sir Fr. Mander, expose la situation des instituteurs français tôt avant la catastrophe et après l'armistice. Nous nous permettons de reproduire la plus grande partie de ces renseignements qui, bien que de seconde main, puisque nous n'avons pas le texte anglais sous les yeux, ne manquent pas d'intérêt. Sir Mander se montre parfois d'une grande mais compréhensible sévérité à l'égard des Français. Nous citons son jugement sans plus, nous gardant d'émettre le nôtre avant d'avoir toutes les pièces du procès. Le recul du temps mettra certainement toute chose au point et expliquera sans doute, en toute impartialité,

telle attitude ou tels actes qui paraissent aujourd'hui condamnables.

Mander et son collègue Thomas Henderson, secrétaire des instituteurs d'Ecosse, se trouvaient à Paris, en mai de l'année dernière, en conférence dans le bureau du Syndicat national des Instituteurs de France. Ils étaient venus pour étudier, avec les dirigeants de l'Ecole française, les possibilités d'une action commune en vue d'une meilleure compréhension entre les deux nations alliées. En cette séance, les Anglais eurent la persuasion que, dans les milieux scolaires, les chefs ne se rendaient pas exactement compte du danger menaçant auquel la France était exposée du fait de la guerre. En rue, dans les cafés, même quiétude, même indifférence. Au ministère de l'Education, où ils se rendirent le lendemain, on paraissait animé de cette foi inébranlable que tout continuerait à aller comme précédemment. La nouvelle que les troupes allemandes venaient de percer le front à la frontière ne parut nullement troubler la sérénité des fonctionnaires du ministère. Sans enthousiasme, mais avec une avenante aménité, on prit connaissance des projets des instituteurs anglais : un groupe de maîtres d'école français ferait, dans le courant de l'été, un séjour en Angleterre, et le N. U. T. préparerait un livre sur l'Angleterre à l'usage des écoles françaises. On avait, écrit Mander, envers les délégués anglais, l'aimable attitude de gens au ciel desquels flottait un nuage à peine gros comme la main.

Mander eut souvent l'occasion de repenser aux derniers jours qu'il passa à Paris, à cet étonnant fatalisme du peuple en rue, à cette aimable incompréhension des réalités des fonctionnaires supérieurs, à cette aversion notoire du personnel enseignant pour la guerre, cette guerre considérée par les maîtres anglais comme une lutte pour la liberté des pays alliés. En face de l'apathie de leurs collègues français à l'égard de cette défense pour le plus grand des biens, la liberté, ils conclurent que les instituteurs en France n'étaient pas libres du tout, qu'il n'y avait pas de liberté dans la France de ce jour. A la demande pressante qu'ils firent en prenant congé si les Français tiendraient ou pas, Mander et Henderson obtinrent cette réponse : « Quand quelqu'un tombe dans un torrent rapide, il essaye de nager. Mais il n'est pas nécessaire de le faire comme s'il y trouvait plaisir (Wenn jemand in einen reissenden Strom fällt, versucht er zu schwimmen. Er braucht aber nicht so zu tun, als ob es ihm Freude mache) ». Cette réponse d'un représentant du corps enseignant ayant une grande influence sur l'opinion publique, fit une pénible impression sur les délégués anglais.

Après la débâcle, Mander et ses collègues, comme nous d'ailleurs, restèrent longtemps sans nouvelles des instituteurs français, et, comme nous, ils se posèrent à leur égard toutes sortes de questions. Peu à peu, des renseignements arrivèrent, parcimonieusement d'abord, plus nombreux et plus sûrs ensuite, mais Mander n'en indique pas la source.

(A suivre.)

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LES PROBLÈMES DE L'HEURE

La grande imposture ou la détresse du monde.

*La radio donnait à la terre une voix,
Et cette voix criaît la détresse du monde :
On se battait dans l'air, dans les champs, sur l'onde,
On entendait l'appel des fils de l'homme en croix.*

*Il montait, de partout, une odeur de carnage,
L'Espagne était en sang, l'Asie était en feu,
Et la paix ne trouvait asile en aucun lieu,
Au scandale du juste, au désespoir du sage !*

Stances détachées du poème : *La Terre dans le Ciel*, écrit en 1938, et ne pouvant, à ce moment-là, refléter tout le tragique de l'heure présente.

Le temps passe vite. Depuis 1938, on a fait quelques progrès dans l'art de tuer, d'exterminer son prochain, certain affirmant poursuivre ainsi un but sacré, celui de donner le bonheur au monde, comme il l'a donné à son pays. « Le monde entier mis à la raison et par suite conduit au bonheur, telles sont les perspectives qui s'ouvrent » (d'après les déclarations du Dr Ley, chef du Front du travail).

Bonheur trop durement acheté, au prix d'horreurs et de souffrances, sans nombre, la guerre étendant ses ravages, partout.

On raconte que Victor Hugo, se promenait, un soir, dans l'allée de l'Observatoire, avec Chago, ce grand et illustre savant.

C'était l'été. Un ballon qui venait de s'élever, passa, tout à coup, dans la nuée, au-dessus de leurs têtes ; sa rondeur, dorée par le soleil couchant, était majestueuse. V. Hugo, s'adressant à Chago, s'écria : « Voilà l'œuf qui plane en attendant l'oiseau, mais l'oiseau est dedans et il en sortira ». Ce à quoi Chago répondit, en regardant fixement son interlocuteur, avec ses prunelles lumineuses : « Oui, et ce jour-là, sur tous les points de la terre, il pleuvra de la civilisation ».

Si l'illustre savant eût vécu de 1914 à 1918, plus, pendant la guerre actuelle, quelle n'eût pas été sa consternation.

L'oiseau avait ouvert ses ailes.

Quelles espérances, lorsque Blériot, pour la première fois, traversa la Manche.

Depuis ! Ce n'est pas la civilisation qui est portée d'un pays à l'autre, mais la destruction et le massacre.

Ce sont les engins de mort qui se faufilent sournoisement, entre

deux eaux et vont éventrer les navires, avec leurs cargaisons d'hommes et de biens.

Lève les yeux au ciel pour chercher le bonheur, la clé du mystère, le mot d'ordre et, maintenant, c'est sous terre que les humains se réfugient pour se protéger des maléfices du ciel.

L'homme fourbit ses armes, pour les lendemains incertains.

Folie de ce monde qui reste païen. Dieu, déshonoré, relégué au second plan, la force primant le droit.

* * *

Ordre nouveau. Deux mots, nés des circonstances, faisant partie de la phraséologie du moment. Deux mots lourds, pleins de mystère, dont le sens ambigu change dès que l'on se transporte sur un plan plutôt que sur un autre, dès que ceux qui l'emploient sont sujets à caution.

Monde nouveau ! Est-ce celui de Nietzsche, cet étrange philosophe, projetant sur le monde abasourdi, la menace de son rêve.

Selon lui, le bonheur ne serait autre que le sentiment que la puissance grandit, que la résistance est surmontée, la puissance et encore la puissance, la force imposant sa loi, non la paix, mais la guerre (d'après M. Fauré-Frémiel) « Rêve fanatique, rêve de damné innocent, car Nietzsche n'est ni un violent, ni un pervers, c'est un innocent ».

Rêve de dément qui a prolongé sa trame, que des hommes ont essayé de réaliser, sans souci des ruines, des désastres, semés sur la route, sans un regard de pitié pour cette humanité pantelante qui demande grâce, cette humanité plongée dans la nuit.

Deux mondes qui s'affrontent : Celui de la Force et celui de l'Esprit ! Il faut choisir ! Pour nous, notre choix est fait.

Remercions Rob. Jaquet d'avoir, dans *L'Éducateur* du 1^{er} mars, marqué le point, dénoncé la duplicité de ceux, journalistes, magistrats, dont la mission est de refléter la pensée suisse dans ce qu'elle a de meilleur, d'élever la dite pensée vers les sommets et qui donnent l'impression de jouer, comme on dit, sur les deux tableaux.

Non ! il ne peut y avoir deux morales, l'une individuelle, l'autre collective. Encore il s'agirait de s'entendre sur ce terme ! « collectivité ». Les collectivités n'ont-elles pas abdiqué, au profit de quelques-uns qui prétendent imposer, à l'humanité, et leurs concepts et leur loi. « Les nations n'existent plus comme personnalités » (Romain Rolland).

Ere de bonheur, de justice pour tous, nous disent-ils ? ?

* * *

Que de mots, sortis de l'ombre, mis en vedette, pour les besoins du jour. « Racisme » fut du nombre. Thèse selon laquelle certains peuples élus devaient rallier à eux tout ce qui était pur, sans mélange.

Epidémie qui, telle la peste et grâce à la propagande, se répandait, en Europe, avec une foudroyante rapidité.

Thèse absurde car il n'y a, nulle part, en Europe, dans le monde, de race intacte, de peuple non pollué.

L'Allemagne, l'Italie, aussi n'échappent pas à la règle. « Depuis des milliers et des milliers d'années, toutes les races humaines s'y sont mêlées, tous les peuples sont devenus des métis ». Ainsi parle *Sylvestris*, de la *Vie nouvelle* qui nous donna, — l'humour français ne perdant jamais ses droits, — l'un de ses plus judicieux et meilleurs billets.

Il n'a pas oublié le *De Viris* de sa prime jeunesse, ce livre d'enseignement composé avec d'authentiques textes des meilleurs historiens de Rome qui lui a appris que le fondateur même de l'illustre cité, Romulus, ce nourrisson au sang mêlé, nourrisson d'une louve, n'hésita pas à former les premiers éléments de son peuple, en réunissant et en groupant, autour de lui, quelques bandits (latrones, dit le texte). Hommes sans foi, ni loi, qui n'avaient certes pas veillé à la pureté du sang de leurs progénitures.

Et Sylvestris de conclure : ... « Le racisme ne tient ni devant l'histoire, ni devant la raison. C'est une belle ânerie. »

Mais l'heure est proche où la vérité reprendra ses droits.

Gina Lombroso, dans son livre : « *Le Retour à la prospérité* » nous dit : « La crise actuelle est une crise morale, sociale, économique qui a ses origines lointaines dans un défi à la justice, à la morale, aux lois de cohérence et ses origines directes dans la grande industrie. »

Céder au découragement serait une erreur. La victoire est à ceux qui ne désespèrent point. Les valeurs spirituelles reprendront leurs droits.

CH. MÉGARD.

LANGUE MATERNELLE

Esquisses de leçons dans le milieu familial.

Motto : Les mots par les choses ; et l'expression équipée par l'observation.

Introduction. — « Les mots, pour les choses », a énoncé un grand pédagogue. C'est à peu près équivalent, sauf pourtant que le « *par* » commande la prééminence des choses, et la sujexion des mots, plus que le « *pour* ». Quant à l'*expression*, que ce soit l'*expression verbale*, ou *élocution* ; et l'*expression écrite*, ou *composition*, nous sommes peut-être trop tentés, à l'heure actuelle, de la subordonner à la lecture préalable d'un texte, et à l'*imitation analysée*, ou automatique, de celui-ci. Transposition qui laisse quelquefois apparaître un bout de personnalité ; mais qui n'est aussi, fort souvent, qu'un décalque et un démarcage.

Il y aurait toute une étude à entreprendre sur l'*abus de l'emploi*

des *textes* dans l'enseignement élémentaire du français. Abus d'analyses de textes, surtout ; ce qui correspond à peu près à étudier l'histoire naturelle par le canal des vitrines des musées, ou dans les manipulations d'un laboratoire.

Cette déformation pédagogique date de loin, chez nous. Elle fleurissait laborieusement, il y a cinquante ans, dans les chrestomathies annotées qui ont commandé longtemps, en maîtresses d'études, dans l'enseignement dit « secondaire ». Qui règnent encore, avec solennité, dans plus d'une salle de collège, comme dans plus d'un auditoire d'université.

Entendons-nous !... Il ne s'agit pas des *textes* eux-mêmes, matériel précieux et indispensable pour l'acquisition équilibrée, et le perfectionnement harmonieux d'une langue, la langue maternelle aussi bien que les autres. Mais seulement de la *dissection* systématique de ceux-ci, en vue de je ne sais quelles reconstructions hétéroclites, ou de créations (?) qui se rattachent souvent, d'assez près, à une sorte de tétraplogie littéraire, d'un caractère amorphe, et incapable d'enfanter des... hippocriffes, ou des sirènes !

Dissection des textes ? jeu de l'âge mûr, plutôt que délassement fructueux de l'enfance, qui n'y trouve guère que le sujet de stériles bavardages. Laissons un peu cela avec nos bambins, pour les inviter tout simplement à regarder autour d'eux, gens et choses, dans leur milieu, à babiller au gré de leurs impressions, à réagir au contact de leurs observations ; puis à reconstituer des *puzzle*, dans un cadre déterminé si l'on veut, mais avec des éléments dont ils soient en partie les fournisseurs. Il y a là un stimulant d'activité et une garantie d'intérêt qui ne sont pas des facteurs négligeables.

Dans le milieu familial, avons-nous inscrit à notre titre.

Craindrait-on d'emblée d'être condamné à patauger dans la plus morne banalité, et à retomber dans le genre vieillot et étriqué des *Leçons de choses*, typographiées et stéréotypées, genre Dr Saffray ?...

Ce danger n'est pas inéluctable ; et déjà à cette époque, l'ardent protagoniste de la « leçon de choses », la vraie, l'inspecteur Charles Delon, traçait magistralement le plan de cette activité éminemment scolaire, et qu'aucune fantaisie, de quel genre que ce soit, ne remplacera jamais dans l'éducation des sens spécialement intellectuels, et dans la formation de l'esprit. Son *guide* pourrait utilement redevenir l'un des vade-mecum de l'instituteur dans le domaine si important de l'enseignement élémentaire, et populaire.

De la porte, au portail, au porche, et au portique.

1. *Suggestion d'entrée en matière.* — Vous ouvrez, et vous fermez des portes au moins cinquante fois d'un jour !... Faites-en le compte,

si cela vous amuse !... Peut-être trouverez-vous que vous en ouvrez plus souvent que vous n'en fermez : le premier geste est exécuté plus rapidement que le second !... Et point n'est besoin de s'arrêter en chemin ; sauf, lorsqu'une voix impérative vous immobilise instantanément par un énergique « *Ferme la porte* » !... Ce qui ne doit pas se traduire par quelque geste impatient, comme si l'on vous avait dit : « *Claque la porte* » !... Car, dans ce cas, il faudrait revenir sur ses pas, et répéter l'opération en douceur ; heureux encore de s'en tirer sans qu'une claqué sonore se fasse entendre sur votre joue !... Les écervelés et les négligents n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes s'ils se font parfois rappeler à l'ordre un peu séchement : une sanction immédiate, et un peu cuisante, est toujours plus efficace que beaucoup de paroles. Et, pour finir, chacun s'en trouve bien, et se le tient pour dit !...

Vous ne viendrez pas dire pour vous excuser de laisser les portes ouvertes que c'est pour éviter à ceux qui viendront après vous la peine de les ouvrir !... On vous répondrait aussitôt que c'est probablement pour vous éviter à vous-même le très léger ennui de s'arrêter deux secondes pour remettre la porte à sa place réglementaire, qui est d'être fermée, aussi longtemps que l'on n'y passe pas.

Si j'étais un de ces étourdis et négligents qui laissent toutes les portes battantes, savez-vous ce que je ferais pour me corriger ?... Je me condamnerais à dormir la porte grande ouverte, surtout si votre chambre à coucher donne sur un sombre corridor, ou sur un galetas fréquenté la nuit par les rats et les souris !... A bon entendeur, salut !

(A suivre.)

H.

ENFANTS DIFFICILES

500 maîtres, à qui l'on avait demandé d'indiquer, parmi 50 problèmes de conduite scolaire proposés, ceux qui leur avaient causé les difficultés les plus fréquentes et les plus sérieuses, ont noté : vol, billets ou propos obscènes, mensonge, fainéantise, impertinence, tricherie, destruction du matériel scolaire et désobéissance. Comme les moins fréquents : timidité, sensibilité, chuchotement, bavardage, esprit critique exagéré, rêverie, insociabilité, pusillanimité et méfiance. La signification de ces évaluations réside dans leur interprétation. Les défauts les plus graves aux yeux du maître sont ceux qui lui causent le plus d'ennuis. Par contre, la timidité et la sensibilité ne le dérangent pas, pusillanimité signifie docilité, etc... ; ceux-ci ne gênent pas le paisible fonctionnement de l'organisation scolaire et ne mettent pas le maître dans la nécessité d'intervenir.

Lorsque cette même liste fut soumise à 30 psychologues hygiénistes, ils renversèrent complètement les rôles et estimations des maîtres. Pour eux, les cas les plus graves étaient : pusillanimité, méfiance,

insociabilité, dépression, critique exagérée, sensibilité, suggestibilité, découragement, cruauté, brimades et rancune. Les moins graves étaient pour eux : désobéissance, destruction du matériel scolaire, désordre, fumer et être en retard.

La différence n'est pas due uniquement au fait que le maître doit conduire une classe dans l'ordre, tandis qu'un clinicien n'a pas pareille responsabilité. Elle provient plutôt de ce fait que ce dernier a été éduqué à analyser et à comprendre les personnalités, tandis que le premier a été élevé selon les méthodes qui ont cours dans l'enseignement officiel. Les Ecoles normales appelées à préparer les maîtres n'ont, en général, pas encore ouvert leur porte à la vaste question des méthodes de diagnostic que la psychologie de l'enfant peut leur offrir.

(*Educational Research Bulletin*, 24 avril 1940.)
(Communiqué par Ad. F.)

INFORMATIONS

GROUPE ROMAND D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES (G. R. E. P.)

(Assemblées préparatoires pour un Rassemblement romand.)

Quelques responsables du G. R. E. P. se sont réunis dimanche 5 mai à Lausanne. Ils ont examiné de près la situation du G. R. E. P., le travail déjà fourni et son développement dans l'avenir.

Les possibilités de réalisations immédiates, les tâches urgentes se précisent : la volonté tranquille mais inébranlable de les entreprendre sans retard manifestée par les collègues des Assemblées Préparatoires gagne de nouvelles adhésions.

L'ampleur prévisible du mouvement qui naît implique une préparation dont l'étendue dépasse nos premiers calculs. C'est pourquoi nous renvoyons le Rassemblement *en septembre*. Ce délai servira :

- 1) au travail d'information qui doit se faire auprès des sections pédagogiques et des groupements s'occupant d'éducation ;
- 2) à la préparation :
 - a) des travaux qui seront présentés au Rassemblement ;
 - b) du matériel nécessaire à l'activité qui sera proposée aux participants.

Cependant, avant septembre, nous devons nous rencontrer afin de prévoir la meilleure utilisation des trois mois qui nous séparent du Rassemblement. Nous organisons donc une

ASSEMBLÉE

le samedi 7 juin, à Lausanne, au Carillon, dès 14 h. 15.

Il est très important que *tous* les participants aux assemblées préparatoires y accompagnent de nombreux sympathisants et témoignent aux représentants des sections romandes, *qui voudront bien considérer*

cette circulaire comme une invitation et une convocation cordiale, leur plaisir de voir considérer comme elle le mérite l'activité du G. R. E. P. Une convocation rappelera cette assemblée.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE LINGUISTIQUE

Les linguistes de Genève viennent de se grouper sous la direction de MM. Charles Bally et Alb. Séchehaye en une association, la *Société genevoise de linguistique*, dont le but est « de contribuer d'une façon générale à l'avancement de la science linguistique, principalement en étudiant les systèmes de langues à la lumière des principes et des méthodes de Ferdinand de Saussure. » (Statuts, art. 2.) La société est également accessible, aux mêmes conditions que pour les membres locaux, aux personnes domiciliées dans le reste de la Suisse et à l'étranger, ainsi qu'aux sociétés, bibliothèques, instituts et séminaires, etc. Elle fera paraître un organe, les *Cahiers Ferdinand de Saussure*, qui contiendra des travaux originaux, le compte rendu des publications reçues et le procès-verbal des séances ; les membres le recevront gratuitement ou à prix réduit. — Pour tous les renseignements, s'adresser au secrétaire, M. Henri Frei, professeur à l'Université de Genève. (Adresse : *Perly*, canton de Genève, Suisse).

RÉCITATION

BELLE MATINÉE

Quand je me levai, ce matin,
Le jour allait paraître !
En faisant le tour du jardin,
J'ai vu la rose naître.
Et, dans l'ombre du vieux pommier,
Sur une branche basse,
Roucoulait un ramier
Pour célébrer sa grâce.

Je m'en suis allé par les champs,
Dans l'odeur de la sève ;
L'alouette n'avait de chants
Que pour le blé qui lève,
Et dans son coin, entre deux bois,
Le ru qui tourne et vire
Donnait toute sa voix
En éclatant de rire...

PHILÉAS LEBESGUE.

TEXTES LITTÉRAIRES

Pluie de Mai.

Vous aurez beau aimer la pluie en mai... elle vous échappera toujours. Vous la suivrez dans les champs, elle ruissellera sur vos joues

et vos épaules ; vous admirerez la couleur mauve qu'elle donne au ciel ; le vent de ses ailes agitera vos vêtements. Vous vous écrierez : « A moi ! je l'ai ! je la tiens, je l'ai pour toujours ! » Et vous vous apercevrez qu'elle est déjà prise tout entière, par les jeunes feuilles, par les prés savoureux et les blés demi-longs... Elle ne pense pas à vous, elle n'a pas besoin de vous...

(*Le Voyage de Frère Jean.*)

MARIE GEVERS.

LES LIVRES

Paysage, Histoire, Poésie et Sentiment national, par Charly Clerc, professeur. Editions polygraphiques S. A. Zurich.

Dans ce 21^e fascicule des « Etudes littéraires, sociales et économiques de l'Ecole polytechnique fédérale », M. Charly Clerc nous montre de quelle manière le sentiment national naît et se développe chez un individu. L'auteur parle de lui-même et les pages qu'ils nous offre constituent moins une étude qu'une somme d'expériences personnelles, de confidences.

Dans les souvenirs d'enfance, dans les acquisitions de la jeunesse, dans le bagage de l'âge mûr le pays se manifeste de mille manières différentes, et M. Charly Clerc s'efforce de déterminer la part qui revient au paysage, à l'histoire et à la littérature dans cette élaboration du sentiment national.

De toutes les choses qui ont affecté notre sensibilité, laquelle a su le mieux mettre sur nous l'empreinte suisse ? Il semble, et c'est justice, que M. Clerc accorde une influence prépondérante à ceux de nos écrivains qui ont écrit sur les gens et les choses de chez nous. Mais cette influence n'est déterminante que pour une partie de notre peuple : celle qu'à tort peut-être on appelle l'élite.

Chemin faisant, l'auteur critique l'école qui le forma : « Mon dessein n'est pas de calomnier l'école où je fus éduqué ; je ne voudrais pas donner une idée fâcheuse des maîtres qui auraient dû nous révéler le *phénomène suisse*, nous étonner à l'aspect du *miracle suisse*. Nous avons eu des leçons d'histoire nationale, sans doute, et aussi d'instruction civique. Mais tout cela manquait de poésie. Personne ne paraissait songer au rôle des poètes pour révéler le pays, de ceux qui savent associer la géographie avec le lyrisme, le sens de la tradition avec l'enthousiasme, la culture avec la noblesse du rythme. »

Il y a du vrai dans ces critiques ; la preuve en est que nous nous efforçons de rendre moins cérébrale l'étude du pays. Mais est-ce la faute des maîtres d'école si les écrivains suisses ont rarement consenti à mettre leur talent au service de l'enfance.

Le rôle d'une Selma Lagerlöf suisse est encore à prendre. Tenterait-il l'un de nos poètes ?

Nous sommes certain que les lecteurs de ce cahier de M. Charly Clerc trouveront intérêt et plaisir à ces pages écrites agréablement et qui ne sentent pas le prêche.

ALB. R.

COURSES

D'ÉCOLES
ET DE SOCIÉTÉS

LA GRUYÈRE

But de courses pour sociétés et écoles

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à Bulle. Téléphone 85.

Les Pléiades sur Vevey, 1400 m

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V. à Vevey. - Téléphone 5 29 22. Buffet Restaurant au sommet.

LUGANO Hôtel CENTRAL ET POSTE

65 lits

Restaurant

Maison bien connue par sa situation privilégiée près du lac et des communications d'excursions, par sa bonne cuisine, ses installations modernes et ses prix modérés. Arrangements favorables pour sociétés, écoles, ainsi que pour séjours prolongés. - Tél. 2 23 71. - Garage. Propr. : C. Zulian.

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour Courses d'écoles

Buffet de la gare C.F.F.

GRANDES ET PETITES SALLES

Le beau Jura vaudois vous attend!

Dans sa partie supérieure, la ligne Yverdon-Ste-Croix offre une vue étendue sur le Plateau et les Alpes. Cela lui vaut d'être baptisée « La Corniche du Jura ». Trajet très pittoresque. **Buts de courses :** Le Chasseron (hôtel-restaurant), Le Cochet (restaurant à la Casba), Monts de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes (restaurant), Le Suchet (restaurant à la Mathoula). Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de La Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre de participants.

Demandez la brochure « Ste-Croix Excursions » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements à la Direction, à Yverdon.

-7 Yv

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTERON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23) - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 3 31 41.

Bibliothèque nationale suisse,

BERNE

J. A.

PRINTEMPS 1941

Le président Motta

par AYMON DE MESTRAL.

Préface de Philippe Etter, conseiller fédéral.

Un volume in-8° carré avec couverture illustrée et
8 illustrations en hors texte broché Fr. 6.-

Voici la première étude d'ensemble consacrée à Giuseppe Motta ; un de ses anciens collaborateurs a élevé là un monument digne et durable à l'homme d'Etat dont le souvenir demeurera vivant dans l'âme de notre peuple et brillera comme un flambeau à travers les temps d'épreuve.

(D'après la préface.)

Brigitte la servante

par MARIE BRETSCHER.

Traduction française de E. Monastier.

Un volume in-16 broché, couverture illustrée Fr. 3.—

D'une main experte, Marie Bretscher décrit l'existence d'une servante de ferme. Brigitte est un beau caractère, son labeur journalier, ses peines et ses joies sont celles des paysannes et, à l'arrière-plan, la campagne déroule ses tableaux changeants. C'est le dévouement total d'une femme que la vie malmène, mais qui est dominée par un admirable amour maternel. Voilà un livre attachant et tonique.

Les mains dans les poches... des autres

par JEAN PEITREQUIN.

Un volume in-16 broché Fr. 3.—

L'auteur a réuni dans ce volume des histoires, plaisantes ou tristes, entendues en suivant comme journaliste les débats de nos tribunaux. Il a tenu à laisser la couleur et l'allure du reportage vécu à ces récits authentiques. On en pourra tirer un peu de divertissement, d'émotion et de compréhensive sagesse.

Le sang des hommes

par PIERRE DANINOS.

C'est le premier roman de guerre publié par un combattant français, au civil journaliste attaché à divers quotidiens parisiens. — L'auteur fut mobilisé en août 1939 comme sapeur du génie, puis nommé agent de liaison-interprète auprès de la R.A.F.

C'est avec des unités anglaises qu'il vécut les heures tragiques de 1940 : Belgique, Dunkerque. On y trouvera des choses vues ou ressenties au cours de la guerre d'attente près la ligne Maginot et de la campagne des Flandres.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Les Tramways Lausannois **JORAT**

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONHERON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23) - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 3 31 41.

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour
Courses d'écoles

Buffet de la gare C.F.F.

GRANDES ET PETITES SALLES

Le beau Jura vaudois vous attend!

Dans sa partie supérieure, la ligne Yverdon-Ste-Croix offre une vue étendue sur le Plateau et les Alpes. Cela lui vaut d'être baptisée « La Corniche du Jura ». Trajet très pittoresque. **Buts de courses** : Le Chasseron (hôtel-restaurant), Le Cochet (restaurant à la Casba), Monts de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes (restaurant), Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz). Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de La Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre de participants.

Demandez la brochure « Ste-Croix Excursions » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements à la Direction, à Yverdon.

-7YV

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

LUGANO Hôtel CENTRAL ET POSTE

65 lits

Restaurant

Maison bien connue par sa situation privilégiée près du lac et des communications d'excursions, par sa bonne cuisine, ses installations modernes et ses prix modérés. Arrangements favorables pour sociétés, écoles, ainsi que pour séjours prolongés. - Tél. 2 23 71. - Garage. Propr. : C. Zulian.

Si vous habitez GENÈVE,
profitez de notre **Carte d'Acheteur**
qui vous facilitera dans tous vos achats

Renseignements sur simple demande

SAMA
BRITANNIA
9, Rue du Rhône - Genève